

les espaces verts

Avantages

Faire intervenir une entreprise de travail adapté comme les ateliers du Grain d'Or (ESAT ex CAT et Entreprise Adaptée) offre l'avantage :

- **pour les particuliers :** une réduction d'impôt dans le cadre de la loi de finance.
- **pour les entreprises :** une réduction de leur obligation d'emploi de personnes handicapées (loi de juillet 1987, agrémentée de la loi du 11 février 2005).

La satisfaction du client par la qualité :

Système de management.

Des moyens adaptés :

Véhicules bennes ,
tondeuses autoportées,
débroussailleurs,
aspirateurs à feuilles,
tronçonneuses,
desherbeurs thermiques,
etc...

Des équipes compétentes :

Réactivité, Adaptabilité et
Polyvalence sont nos atouts,
reconnaissance des végétaux,
application de
produits phytosanitaires,
désherbage alternatif.
Remise à jour
des connaissances
et des techniques
de travail.

Nos références commerciales

Une clientèle variée :

Collectivités locales
Collectivités territoriales
Communauté de communes
Etablissements publics
P.M.E.
Particuliers

Grandes entreprises

Atos Origin
Compagnie générale des Eaux
EDF
France Télécom
Valeo

Les Ateliers du Grain d'Or.

RN 152 - 41260 La Chaussée Saint Victor

Tél. 02 54 74 70 92 - Fax 02 54 74 83 45

E-mail : graindor@legraindor.com - Site Internet : www.legraindor.com